



ASIE/IRAN - Libération d'un chrétien détenu parce que « converti »

Téhéran (Agence Fides) – Davoud Alijani, iranien chrétien converti au Christianisme à partir de l'islam et responsable de « l'assemblée de Dieu » dans la ville d'Ahwaz, a été remis en liberté le 13 janvier soit 20 jours avant la fin de la peine de réclusion qu'il purgeait dans la prison de Karoon. Ainsi que l'indique à Fides l'ONG Christian Solidarity Worldwide (CSW), Alijani a raconté avoir subi en prison des mauvais traitements, physiques et psychologiques, sachant que souvent les gardiens lui demandaient de se reconverter à l'islam.

Alijani avait été arrêté le 23 décembre 2011 au cours d'une célébration de Noël dans l'église de l'assemblée de Dieu d'Ahwaz en compagnie du pasteur Sabokrouh, de son épouse et du responsable laïc Naser Zamen-Dezfuli. Les quatre personnes sont demeurées en prison jusqu'en février 2012. Il a été interdit au pasteur d'organiser des rencontres de culte à Ahwaz. En octobre 2012, les quatre chrétiens ont été condamnés à un an de réclusion pour « conversion au Christianisme et machinations contre la République islamique au travers de l'Évangélisation ». Convoqués devant un tribunal en mai 2013, ils ont été arrêtés et incarcérés. Le 4 décembre 2013, ont été relâchés le pasteur Sabokrouh, son épouse et Naser Zamen-Dezfuli, sachant que désormais Alijani a lui aussi recouvré la liberté.

Le Président de CSW, Mervyn Thomas, déclare dans une note envoyée à Fides : « Alors que nous accueillons favorablement la remise en liberté d'Alijani, nous rappelons que ces personnes ont été arrêtées et condamnées seulement pour avoir célébré Noël dans leur église, légalement enregistrée. Une telle activité ne mérite pas les chefs d'inculpation politiques selon lesquels ils ont été condamnés. Nier aux minorités religieuses la liberté de manifester leur foi au travers du culte et de la communion avec les autres viole l'article 18 de la Convention internationale sur les droits civils et politiques, signée par l'Iran. Nous exhortons donc le gouvernement iranien à ne pas criminaliser la conversion religieuse et à relâcher tous les prisonniers de conscience incarcérés sous de fausses accusations politiques ». (PA) (Agence Fides 30/01/2014)